

VIE PRATIQUE

État Civil

Nos condoléances aux familles :

BODELOT Jocelyne (née LE GUENNEC),
décédée le 7 juin,
MARCHE Jacqueline (née ROUYER),
décédée le 6 août.

Bienvenue aux bébés :

ROTHE Roxane, née le 1^{er} juin,
SALMOIRAGHI Mattéo, né le 9 juin,
GUILLOT CLAUSTRÉ Valentin, né le 8 octobre.

Félicitations aux jeunes mariés :

COGNEAU Romain et TOMASIO Sandra, le 7 septembre,
LECOMTE Pascal et CHANCEL Alexandra, le 26 octobre.



Accueil de loisirs « Les P'tits Malins »

Vingt et un enfants auront été accueillis lors de la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint. Séjour original et très apprécié par tous.

En février et Avril 2020, le Centre de Loisirs sera ouvert la 1^{ère} semaine de chaque vacances.

A noter : la période de Noël étant avant tout familiale, le Centre sera fermé les 2 semaines de vacances.

Dates à retenir



Commémoration :

Armistice de 1918 : 11 novembre 2019
au Monument aux Morts
de Néron à 11h00, suivi du verre
de l'amitié, en Mairie

Inscription sur les listes électorales

(permanence) : délai porté jusqu'au 7 février 2020

Vœux du Conseil Municipal :

31 janvier 2020

Prochaines Vacances scolaires 2019-2020 (zone B) :

Noël : Fin des cours : samedi 21 décembre 2019
Jour de reprise : lundi 6 janvier 2020
Hiver : Fin des cours : samedi 15 février 2020
Jour de reprise : lundi 2 mars 2020
Pâques : Fin des cours : samedi 11 avril 2019
Jour de reprise : lundi 27 avril 2020

Prochains Conseils Municipaux :

- vendredi 6 décembre 2019 à 20h30
- jeudi 13 février 2020 à 20h30

Directrice de la Publication : Geneviève Le Nevé – Mairie de Néron, Tél. 02.37.82.51.82.
Réalisation, Création et Mise en Page : Commission Communication - Impression : Mairie de Néron

Déchets



Nous vous rappelons que la taille du bac de tri sélectif (éco-poubelle) dépend du nombre de personnes composant votre foyer. Si votre foyer évolue, n'hésitez pas à le signaler, un modèle de taille plus adaptée pourrait vous être proposé (contact : Portes Euréliennes d'Ile-de-France au 0800 558 598).

Pensez à sortir vos bacs la veille du ramassage et à les rentrer une fois vidés et au plus tard le soir du jour de ramassage. Sur le trottoir, une poubelle est une gêne pour les piétons et les poussettes mais aussi pour notre environnement visuel.

Le couvercle de la poubelle doit impérativement être fermé pour la collecte.

Prenons soin de nos poubelles en les nettoyant régulièrement.

Pour mémoire :

bac de recyclage :

le plastique (*bouteilles et flacons*),
le métal,
le carton

(découpé en morceaux d'environ 50 cm de côté),
les journaux, magazines et publicités,

Bac des ordures ménagères :

les restes de repas,
les barquettes, gobelets, sacs et films plastique,
les emballages souillés,
la vaisselle, les couches, les coques plastiques.

Élaguons les végétations débordantes sur la voie publique, sur une hauteur de 4,50 mètres, afin de ne pas empêcher le passage des camions de collecte.

Nous avons constaté une recrudescence des dépôts de déchets sauvages, en particulier les canettes (jetées directement des voitures) et les pneus. Nous comptons sur l'engagement de chacun, pour une gestion responsable de ses déchets, afin de respecter et de préserver notre cadre de vie et notre environnement naturel.



Flash n° 55 – Octobre 2019

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

Municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront aux dates suivantes :

- 1^{er} tour dimanche 15 mars 2020 de 8h à 19h

- 2^{ème} tour dimanche 22 mars 2020 de 8h à 19h



Pour les communes de moins de 1 000 habitants, (Néron 700 habitants) se sera le scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour notre Commune, il faudra élire 15 conseillers municipaux. Seront élus au premier tour les candidats ayant obtenu 50 % du nombre de votants + une voix. Si les 15 conseillers ne sont pas tous élus au premier tour, un second tour sera nécessaire.

Le panachage est bien sûr possible, les électeurs ont toujours la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms de candidats, mais ne seront comptabilisés que le nom des personnes ayant déposé leurs candidatures.

La date limite du dépôt des candidatures auprès de la Préfecture est le jeudi 27 février 2020 au soir.

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans, ainsi que pour les personnes devenues françaises après 2018.

**Les listes électorales sont extraites du Répertoire Électoral Unique.
Les demandes d'inscription seront à déposer jusqu'au 7 février 2020.**

Où s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire soit à la Mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans, soit à la Mairie de votre résidence si vous y résidez depuis au moins 6 mois.

Comment s'inscrire ?

- En ligne : accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect et être âgé d'au moins 18 ans. Il vous faudra joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile, justificatif d'identité.
- Sur place, vous-même ou une personne vous représentant munie d'un pouvoir, devez fournir les documents suivants : justificatifs d'identité, justificatif de domicile, formulaire cerfa n° 12669 02 de demande d'inscription, disponible en Mairie.



Nouveaux horaires d'ouverture au public :
le vendredi de 15h30 à 18h00, le samedi de 9h00 à 11h00

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie
Téléphone : 02.37.82.51.82. - www.mairie-neron.fr – Facebook : commune de neron

VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

Travaux

Place de la mairie :

Les travaux touchent à leur fin. Les Néronnais pourront très vite constater la mise aux normes à destination des personnes à mobilité réduite ainsi que l'esthétique du lieu. L'aménagement paysager sera effectué dans les semaines à venir.

Réfection du lavoir du Pont de Fer :

L'âge et les éléments imposent une réfection du lavoir qui devrait s'effectuer dans les toutes prochaines semaines.

Bibliothèque L'ÉVASION

Depuis la rentrée, la bibliothèque a modifié ses horaires et ses permanences, tout en gardant 4h00 d'ouverture hebdomadaire, permettant de continuer le partenariat avec la MDEL (Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir).



Désormais, les horaires sont les suivants :

Un Mercredi sur deux de 16h00 à 18h00,

Le Vendredi de 16h00 à 18h00,

Un Samedi sur deux de 10h30 à 12h30 (*en alternance avec le Mercredi*),

Fermeture pendant les vacances scolaires.

Vos bénévoles sont : Sarah HOUEIX, Valérie LAPEYRE, Françoise LECOMTE et Maryvonne SIREDEY .

Rappelons que le prix de la cotisation est de 5€ par an et par adulte et gratuite pour les – 18 ans, étudiants, enseignants et assistantes maternelles.

Les conditions de prêt :

4 livres / 2 revues / 1 liseuse par personne pour une durée de 3 semaines.

A très bientôt !

2 Grande rue / 09 69 80 48 14

Facebook.com/LEvasion-Bibliothèque-de-Néron

Mail : bibliothèque-levasion@orange.fr

Concert JAZZ de MARS

Le Festival JAZZ de MARS revient à Néron pour la seconde année consécutive.

Retenez bien la date du dimanche 29 mars à 17h00 pour venir écouter la formation Züm Trio (guitare, violon, accordéon). Réservation impérative ; la billetterie en ligne sera ouverte à compter du 13 novembre 2019 (<http://www.jazzdemars.com>).



PLUi – Enquête Publique

M. Martin LEDDET, commissaire enquêteur, effectuera une permanence sur notre commune le **vendredi 6 décembre de 15h30 à 18h30, en mairie de Néron**. Huit autres permanences, ouvertes à tous les administrés, seront organisées sur le territoire de l'ex EPCI des Quatre Vallées (cf. à la note d'information jointe).

Les Portes Euréliennes d'Ile de France

Mickael PORTEMER est le nouveau responsable de la cuisine centrale de Nogent-le-Roi, avec pour projet :

- privilégier le goût,
- privilégier les circuits courts,
- privilégier le BIO,
- une commission composée d'élus se réunit régulièrement à la cuisine centrale (Coulombs, Néron, Chaudon, Nogent-le-roi) pour valider les menus.



Personnel Communal

Bienvenue à Laurence LECOMTE dans sa prise de fonction de secrétaire de mairie au 1^{er} septembre 2019 en remplacement de Katlène BARBAN.

Bienvenue à Marie-Françoise GAUTHIER dans sa prise de fonction d'adjointe administrative et technique (cantine et entretien des locaux) en remplacement de Laurence Lecomte.

Bienvenu à Sébastien LENGLINÉ dans sa prise de fonction d'agent polyvalent de restauration scolaire.

Rappel du calendrier électoral

Élection	Date	Durée du mandat
Municipales et Conseillers Communautaires	- 1er tour : 15 mars 2020 - 2d tour (s'il a lieu) : 22 mars 2020 Précédent vote : 23 mars 2014	6 ans
Départementales	2021 Précédent vote : 22 et 29 mars 2015	6 ans
Régionales	2021 Précédent vote : 6 et 13 décembre 2015	6 ans
Sénatoriales (renouvellement par moitié par le collège des Grands Electeurs)	2020 Précédent vote : 28 septembre 2014	6 ans
Présidentielle	2022 Précédent vote : 23 avril et 7 mai 2017	5 ans
Législatives	2022 Précédent vote : 11 et 18 juin 2017	5 ans
Européennes	2024 Précédent vote : 6 mai 2019	5 ans

Calendrier de novembre à décembre 2019 - Manifestations des Associations et de la Commune

Quand	Qui	Où	Quoi
lundi 11 novembre 2019	Mairie	Néron	Commémoration de l'Armistice de 1918
samedi 23 novembre 2019	Sté de Chasse	La Place	Chasse à l'arc
dimanche 8 décembre 2019	NDL	Salle Polyvalente	Marché de Noël
vendredi 13 décembre 2019	APE	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël des Enfants
Chaque Mercredi	NDL	Néron	Marche (<i>rendez-vous parking de la Salle des Fêtes</i>)
Un Samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

ASSOCIATIONS

Le Barouf

Les activités reprendront en mars, avec une représentation de « No et moi » le 21 mars à Lucé.

Vous trouverez d'autres renseignements sur le site de la Compagnie : www.le-barouf.com

NVP

L'année a été chargée en animations diverses.

L'association poursuit son objectif afin de sauvegarder le patrimoine bâti et naturel de Néron, en organisant des manifestations, tels que des concerts dans l'église et les journées du Patrimoine.

Également, elle participe activement, par le biais d'un mécénat, à la récolte des fonds pour la sauvegarde et la restauration de l'église Saint Léger de Néron, en partenariat avec la Mairie et la Fondation du Patrimoine.

Présidente : Françoise LHOPITEAU - Tel : 06 15 34 46 61
francoiselhopiteau@wanadoo.fr

Théâtre

Quelques nouvelles de l'Happy Culture Compagnie.



Les répétitions de notre prochaine pièce « oh my god ! » suivent leur cours.

Avec l'équipe au complet, que je me permets de vous présenter : Marie-Pierre, Nathalie, Nicolas, Elsa, Stéphanie, Laurent, Damien et José (*absent de la photo*).



Nous vous tiendrons bien sûr informés des dates de représentations, qui se dérouleront début mars pour Néron, selon la disponibilité de la salle, et en mars et avril pour Saint Piat et Nogent-le-roi.

Laurent LOOS- Président de l'Happy Culture Compagnie

NDL

L'Association Néron Détente Loisirs vous informe que le 8 Décembre sera organisé un Marché de Noël à la salle polyvalente de 10h00 à 18h00. Cette année encore de nombreux exposants pour grands et petits. Nous vous attendons nombreux pour faire vos emplettes.

Présidente Françoise LECOMTE – Tél : 06 36 57 08 14

APE (Association des Parents d'Élèves)

Après plusieurs années, l'actuel bureau de l'APE a décidé de passer la main.

Malheureusement, lors de l'assemblée générale du 4 octobre dernier, aucun nouveau bureau n'a pu être élu faute de candidat.

Une seule personne s'est portée candidate pour le poste de secrétaire ou trésorière sur les 3 minimums requis [Président(e)-Secrétaire-Trésorier(e)].

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 novembre 2019 à 20h30 dans la salle du conseil de la Mairie de Néron, en présence de Mme Le Maire, pour une assemblée extraordinaire afin d'élire un nouveau bureau, sans quoi l'APE arrêtera ses activités.

Nous vous rappelons que l'APE soutient financièrement (environ 2 500 € par an), les projets scolaires de nos enfants (matériels, sorties pédagogiques, équipements, ...).

L'APE organise la fête de Noël prévue cette année le 13 décembre 2019 et la kermesse de l'école. Sans l'APE ces deux manifestations vont disparaître de notre village !

Vous pouvez nous contacter au 06 82 90 86 66 pour tout renseignement.

Président, Cyrille GRODZKI - ape.neron@gmail.com

Société de Chasse

La Société de Chasse vous informe d'une journée « chasse à l'arc » organisée par Thierry Delannoy, le samedi 23 novembre 2019 et ouverte à tout public.

Rendez-vous à 8h30 au lieu-dit « La Place ».

Président : Didier MAURY -Tel : 06 07 33 01 50